

BESSAS

BULLETIN MUNICIPAL : N°14
Année 2014

LE MOT DU MAIRE

En mars dernier, vous avez bien voulu à nouveau apporter votre confiance à notre équipe municipale.

Ce nouveau conseil a été rajeuni et demeure représentatif de l'ensemble de notre communauté.

En ce début de 3^{ème} mandat, les objectifs qui nous ont animés jusqu'à aujourd'hui resteront identiques pour l'avenir.

A savoir : dynamiser, animer, entretenir la commune, bref mettre en valeur l'image de notre cher village.

Pour cette nouvelle année, l'ensemble des élus vous adresse leurs meilleurs vœux.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alain Chambon, Maire.



MELI MELO PHOTOS



Feu de la Saint Jean



Vernissage exposition Peter Pick



Drapeau Serre du Puy Lacher



Vide grenier du 8 mai



La nouvelle équipe municipale



Repas villageois le 19 juillet : paëlla géante !

SOMMAIRE

| | |
|--|---------------|
| Méli – mélo photos | Page 2 |
| Hommage à Georges Thoulouze | Page 4 |
| Résultats des élections municipales du 23 mars 2014..... | Page 5 |
| Diverses commissions | Page 6 |
| Les élections en 2015..... | Page 6 |
| CCAS | Page 7 |
| Budget 2014 - Les quatre taxes directes locales | Page 8 |
| Ce qui a été réalisé..... | Page 9 |
| Vie scolaire | Page 10 |
| Permis de construire | Page 11 |
| Etat civil | Page 12 |
| Nouveaux habitants, données de population et tourisme | Page 13 |
| Intercommunalité | Page 14 à 15 |
| SICTOBA..... | Pages 16 à 17 |
| Informations diverses..... | Pages 18 à 20 |
| Associations : comité des fêtes | Page 21 |
| Associations : de bouche à oreilles | Page 22 |
| Associations : loisirs et détente | Page 23 |
| Associations : ACCA, APVM et AS Bessas pétanque et jeu provençal | Page 24 |
| L'Ardéchoise | Page 25 |
| Stage défibrillateur | Page 26 |
| Un peu d'histoire..... | Page 27 |
| Encore un peu d'histoire | Page 28 |
| Un peu de poésie | Page 29 |
| Au fil de l'an | Page 30 |
| Photos par ci, photos par là | Page 31 |



Table d'orientation

HOMMAGE A GEORGES THOULOUBE

M. Georges Thoulouze (31 juillet 1955 - 20 septembre 2014).

Nous sommes réunis ce jour, dans l'église St Etienne de Bessas, afin de rendre un dernier hommage à Georges Thoulouze.

Pour nous tous, c'était Jojo.

Il est né le 31 juillet 1955 à Alès, fils aîné de Henri Thoulouze et Caroline Cortinovic, agriculteurs de Bessas.

Sa sœur Michèle vient agrandir la famille en 1962.

Après des études primaires à l'école de Bessas, il entre au collège à Vallon, puis intègre le lycée agricole du Pradel à Villeneuve de Berg.

Il effectue son service militaire à la base aérienne 726 de Nîmes.

Il aide son père dès 1977 et jusqu'à la retraite de ce dernier, puis reprend l'exploitation familiale, tournée à l'époque vers la viticulture.



Il se marie avec Annie Pascal en août 1980 et va habiter à Barjac.

De leur union sont nés 2 enfants : Vincent et Camille.

Jojo a agrandi sa propriété agricole en exploitant les terres de son beau père, Gabriel Pascal, sur la commune de Barjac.

Il a fait évoluer son exploitation vers la culture des céréales depuis environ 10 ans.

Passionné par son métier et le matériel agricole, son plaisir était d'entretenir avec beaucoup de soin ses terres, d'optimiser le rendement des céréales, et de se maintenir à la pointe de la technologie.

Une de ses grandes satisfactions a été la restauration de la partie est du château de Bessas, et ses tours.

Il a eu la joie d'y voir s'installer sa fille Camille avec Gilles son gendre, et sa petite fille Chloé, son rayon de soleil.

Quant à Vincent, ingénieur à Pierrelatte, il est installé avec Valérie à Bollène.

La seconde grande passion de Jojo était la chasse: depuis son enfance, il arpente la campagne, participant ensuite aux battues de sangliers qu'il affectionnait particulièrement.

En effet, il appréciait le travail de ses chiens, qui étaient d'excellents pisteurs.

Enfant de Bessas, Jojo s'investit dans la vie communale :

Il est élu en 2001 comme conseiller municipal sous le mandat d'Alain Chambon, avec la fonction de délégué aux syndicats SICOM et SICTOBA.

Il est reconduit dans ses fonctions d'élu en 2008, et dernièrement aux élections municipales de 2014, avec une délégation au syndicat des Eaux de Barjac.

Toujours assidu aux réunions, il tenait le rôle du modérateur de l'équipe.

Il restait très attentif à la vie de son village et s'accordait toujours quelques minutes pour s'arrêter, discuter, et écouter les autres.

Il répondait toujours présent lors des manifestations du village, fidèle au poste avec sa bonne humeur.

Réservé, calme, et pondéré dans ses attitudes, il était apprécié par l'ensemble des villageois.

En tant qu'homme tranquille et bon agriculteur reconnu de tous, il a laissé une empreinte indélébile dans l'esprit de tous les bessassois.

Pour nous tous qui le connaissions bien, sa mémoire restera pour toujours dans nos cœurs.

Jojo, nous ne t'oublierons jamais.

Le Conseil Municipal.

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES du 23 mars

| | |
|--|----------|
| Maire : CHAMBON Alain | 102 voix |
| Première adjointe : CHEYREZY Sylvie, née ROUYEYROL | 90 voix |
| Deuxième adjointe : PEZZANO Anne-Marie, née LESOURD | 103 voix |
| Troisième adjoint : SARRAZIN Patrick | 127voix |
| Conseiller municipal : PANSIER Francis | 119 voix |
| Conseiller municipal : THOULOUZE Georges | 121 voix |
| Conseiller municipal : CHANNAC Cedric | 115 voix |
| Conseiller municipal : GINESTE Thierry | 114 voix |
| Conseiller municipal : GAUTHIER Jérôme | 115 voix |
| Conseillère municipale : BLOT Veronique | 117 voix |
| Conseillère municipale : DIVOL Martine, née GUILLEMARD-BERTAUD | 118 voix |



De gauche à droite : Georges Thoulouze, Thierry Gineste, Cédric Channac, Sylvie Cheyrezy, Francis Pansier, Anne-Marie Pezzano, Jérôme Gauthier, Patrick Sarrazin, Véronique Blot, Martine Divol autour du Maire, Alain Chambon.

○ [INDEMNITES MENSUELLES DE FONCTION DES ELUS EN 2014](#)

- Maire : 578.13 € net
- 1^{er} adjoint : 224.45 € net
- 2^{ème} adjoint : 102.02 € net
- 3^{ème} adjoint : 102.02 € net

○ [REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2014](#)

Les 17 février, 10 mars, 28 mars, 07 avril, 28 avril, 02 juin, 07 juillet, 06 octobre, 03 novembre, 27 novembre et 29 décembre.

Les comptes-rendus de ces séances sont affichés sur les 8 panneaux municipaux qui sont en place sur la commune ainsi que sur le site internet de la commune. Nous vous engageons à les consulter régulièrement afin de vous tenir informés de la vie municipale.

DIVERSES COMMISSIONS

COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES EN 2014-2015

- Désigné par Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance :
CHEYREZY Jean Pierre
- Désigné par Monsieur le Préfet (Administration) :
CHARMASSON Jacques

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sont nommés Commissaires de la Commune de BESSAS par le Directeur des Services Fiscaux de l'Ardèche et ce jusqu'à expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

Commissaires Titulaires

- PEZZANO Anne-Marie, née LESOURD
- PANSIER Francis
- CHANNAC Cédric
- CHEYREZY Sylvie, née ROUYEYROL
- THOULOZE Claude
- PANSIER Jean-Marc

Commissaires Suppléants

- CHEYREZY Marc
- COURT Jean-Marie
- DIVOL Jacques
- LARI Roseline
- FLANDIN Didier
- THOULOZE Georges

LES ELECTIONS EN 2015

L'année 2015 sera marquée par deux élections : les départementales et les régionales.

La population sera amenée à se rendre aux urnes les 22 et 29 mars 2015 pour les élections départementales.

Inscriptions sur les listes électorales de Bessas : 176 votants

Au 10 janvier 2015 : 6 inscriptions et 3 radiations

Conditions à remplir pour être électeur dans une commune :

- * Y posséder son domicile
- * Ou y avoir une résidence réelle, effective et continue de 6 mois au moins à la date de clôture de la liste
- * Ou y justifier de sa qualité de contribuable depuis 5 ans sans interruption.

Un mot sur notre canton qui s'appellera toujours canton de Vallon Pont d'Arc

L'Ardèche comptera 17 cantons au lieu de 33. Le conseiller général se nommera conseiller départemental. La nouvelle carte géographique cantonale sera la suivante :

Balazuc, Bessas, Chassiers, Chauzon, Chazeaux, Grospierres, Joannas, Labastide de Virac, Labeaume, Lagorce, Largentière, Laurac en Vivarais, Montréal, Orgnac l'Aven, Pradons, Prunet, Rochecolombe, Rocher, Ruoms, Saint Alban Auriolles, Saint Maurice d'Ardèche, Saint Remèze, Salavas, Sampzon, Sanilhac, Tauriers, Uzer, Vagnas, Vallon Pont d'Arc et Vogüé.

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S) est administré par un conseil d'administration présidé par le maire.

Il comprend des membres élus (conseillers municipaux) et des membres nommés.

- Élus : CHAMBON Alain, CHEYREZY Sylvie, BLOT Véronique, PEZZANO Anne-Marie, PANSIER Francis, DIVOL Martine.
- Nommés : ZORZAN Magali, NOSEDA SOTON Martine, REYNAUD Georges, SARRAZIN Marie-France, LARI Roseline.

Le C.C.A.S. a participé à l'opération brioches le samedi 11 octobre 2014 sur la place de la Mairie. Cette opération a rapporté la somme de 368 € au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche.

Samedi 06 décembre, les retraités ayant leur résidence principale sur la commune de Bessas, ainsi que le personnel communal se sont donnés rendez-vous au Restaurant « Les Chênes » à Courry afin de partager un moment convivial.

Ce repas avait été offert par le C.C.A.S de la commune. Pour celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer un colis leur a été remis à domicile.



Repas au restaurant Les Chênes à Courry



Vente de brioches au profit de l'ADAPEI



Noël des enfants

BUDGET PRIMITIF 2014

○ LES BUDGETS :

COMMUNE

SECTION INVESTISSEMENT

| | |
|-----------------------|------------|
| RECETTES | 112874.00€ |
| dont RESULTAT REPORTE | 3277.00€ |
| DEPENSES | 112874.00€ |
| Dont RESULTAT REPORTE | 53235.00€ |

SECTION FONCTIONNEMENT

| | |
|-----------------------|------------|
| RECETTE | 286117.00€ |
| dont RESULTAT REPORTE | 115282.00€ |
| DEPENSES | 286117.00€ |

CCAS

SECTION FONCTIONNEMENT

| | |
|-----------------------|----------|
| RECETTE | 2400.00€ |
| dont RESULTAT REPORTE | 457.61€ |
| DEPENSES | 2400.00€ |

ASSAINISSEMENT

SECTION EXPLOITATION

| | |
|-----------------------|----------|
| DEPENSES | 5450.00€ |
| RECETTES | 5450.00€ |
| dont RESULTAT REPORTE | 695.00€ |

SECTION INVESTISSEMENT

| | |
|-----------------------|-----------|
| RECETTE | 10550.00€ |
| DEPENSES | 10550.00€ |
| Dont résultat reporté | 7264.00 |

○ LES TAXES DIRECTES LOCALES

| Taxes | Taux d'imposition | | |
|------------------------|-------------------|-------|--------------|
| | Bessas | | |
| | 2012 | 2013 | 2014 |
| D'habitation | 7.99 | 7.99 | 7.99 |
| Foncière (bâti) | 7.23 | 7.23 | 7.23 |
| Foncière (non bâti) | 64.78 | 64.78 | 64.87 |
| Taxe ordures ménagères | 13,51 | 13,51 | 13,51 |

CE QUI A ETE REALISE

- La Voirie :

- Entretien de la voirie communale pour un total de 19995.87 € TTC par la SAS PELLET, suite aux intempéries de l'automne.
- Goudronnage pour un montant total de : 26319 € TTC.

- Divers :

- Extension réseau basse tension quartier « Les Hostes » : 1251.91€ TTC et renforcement réseau basse tension «la Grand Vigne » : 3523.44€ TTC.
- Mise en place d'un colombarium : 4104€ TTC.
- Changement des menuiseries de la salle communale : 14767.20 € TTC.
- Achat de 4 panneaux d'affichage fermés : 875.02€ TTC.
- Achat de 12 barrières : 714€ TTC.
- Reliures registres d'état civil : 1186.72€ TTC.
- Acquisition d'un véhicule communal : 9612.50€ TTC.
- Remplacement du photocopieur : 4440€ TTC.



Travaux de goudronnage



Réfection des menuiseries



Le clocher débarrassé de son arbre



Le nouveau véhicule communal

VIE SCOLAIRE 2014-2015

[ECOLE PRIVEE SAINT LAURENT DE BARJAC](#)

| | | | |
|---------------------|----------------------|-------------------|----------------|
| * ARGENSON Théo | CE1 | * LESAGE Paco | CM1 |
| * CHEYREZY Tristan | Toute petite section | * LESAGE Morgane | Grande section |
| * DELON-FARRET Inès | Grande section | * PANSIER Cyprien | CE2 |
| * GAGNE Angéla | Petite section | | |

[ECOLE PUBLIQUE DE BARJAC](#)

| | | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|----------------|
| * BRILLET Victor | CE2 | * WILLIAMS Kimberly | CE2 |
| * BRILLET Mathilde | CP | * CATROUX Robin | Petite section |
| * TRINTIGNAC Chloé | Toute petite section | * FACON Alexya | CP |
| * WILLIAMS Rosie | CE 2 | * JOUASSIN Enola | Petite section |

[ECOLE PRIMAIRE ST JEAN DE MARUEJOLS](#)

| | |
|--------------------|-----|
| * SARRAZIN Olivier | CE1 |
|--------------------|-----|

[ECOLE PRIMAIRE VAGNAS](#)

| | |
|----------------|----------------------|
| * COURT Louisa | Toute petite section |
|----------------|----------------------|

[COLLEGE HENRI AGERON DE VALLON PONT D'ARC](#)

| | | | |
|---------------------|------------------|--------------------|------------------|
| * PANSIER Joris | 4 ^{ème} | * PANSIER Benjamin | 5 ^{ème} |
| * GINESTE Corentin | 5 ^{ème} | * ARNAUD Grégory | 4 ^{ème} |
| * WILLIAMS Max | 5 ^{ème} | * RIPERT Lou | 4 ^{ème} |
| * GINESTE Sébastien | 3 ^{ème} | * GAGNE Tifanie | 6 ^{ème} |

[Participation aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire de Barjac :](#)

Le prix de revient d'un repas de la cuisine centrale de Barjac est de 6,52€ par enfant, dont 4.01€ sont pris en charge par la commune de Bessas. Le solde (2,50€) incombe aux parents (+ 0,15 € de livraison pour l'école Saint Laurent).

[Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Barjac :](#)

792,97 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2013-2014, soit un coût de 5550,79€ pour les 7 enfants ayant fréquenté l'école publique.

[Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Laurent de Barjac :](#)

Pour 2013-2014, le calcul se fait en début d'année scolaire sur la moyenne des frais de fonctionnement des quatre dernières années scolaires.

703.50 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2013-2014. Soit un total de 4 221,30€ pour 6 enfants fréquentant l'école privée.

[Aide aux associations des parents d'élèves des deux écoles de Barjac :](#)

Pour l'année scolaire 2014-2015, le conseil municipal a voté une subvention de 600 € pour chaque association. Petit rappel : ces aides sont destinées aux activités extra scolaires.

DEPOTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

| | | | | |
|------------|---------------------|------------------|-----------------------------|----------|
| 27/02/2014 | GAGNE Christian | « L'Araignée » | Maisons individuelles | Accordé |
| 10/03/2014 | CHEYREZY Florence | « Dazun » | Grange | Accordé |
| 14/04/2014 | DEFFOBIS Nathalie | « Cannassoule » | Hangar agricole | Accordé |
| 17/04/2014 | QUEAU Laurent | « Le Panoramic » | Garage + abri | Accordé |
| 02/06/2014 | THOULOUZE Flavien | « Pindrioux » | Garage | Accordé |
| 15/12/2014 | GINESTE Jean-Pierre | « La Blanche » | Hangar changé en habitation | en cours |

Rappel : Sont soumis à dépôt de permis de construire :

- Toute construction nouvelle excédant 20m² de superficie, même sans fondation
- Tout changement de destination dans une habitation existante

Pour tous travaux effectués sur votre propriété (ravalement de façades, pose de clôture, toiture, agrandissement, ouverture de fenêtres, piscine, travaux modificatifs), vous devez déposer une demande de « déclaration préalable » en mairie.

Il est interdit d'entreprendre ou de faire entreprendre des travaux sur les voies publiques sans autorisation.

La construction de maisons individuelles dans la commune est soumise à des règles, les dossiers sont traités de façon identique et soumis au code de l'urbanisme (**la mairie n'a pas le pouvoir de décision**).

Dans les communes qui n'ont pas de document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale), comme à Bessas, la construction peut être autorisée dans les cas suivants :

- Le terrain est situé dans le village, ce que le code de l'urbanisme appelle « *les parties actuellement urbanisées de la commune* ».
- La construction concerne la transformation en habitation de constructions existantes et leur agrandissement, dès lors que ces bâtiments sont desservis par les réseaux.
- Le demandeur est exploitant agricole et ne possède pas d'habitation principale sur la commune où il exploite.

A noter qu'à partir du 1er janvier 2009, « tout dispositif de prélèvement, puits ou forage devra être déclaré en mairie de la commune sur le territoire de laquelle cet ouvrage est prévu, au plus tard un mois avant le début des travaux. »

ETAT CIVIL 2014

○ NAISSANCES

- Hailey BERTOCCHINI née le 15 février 2014 à Alès, fille de Cédric Bertocchini et de Manon Vinolo, domiciliés « La Clapouse »
- Jules BRUGUIER né le 23 avril 2014 à Alès, fils de William Bruguier et de Audrey Cheyrezy, domiciliés « 4 Le Panoramic »
- Clément CHANNAC né le 04 juillet 2014 à Alès, fils de Cédric Channac et de Cindy Facon, domiciliés « La Bergerolle »
- Théa JOUASSIN née le 24 septembre 2014 à Aubenas, fille de Stanislas Jouassin et de Laëtitia Milhes, domiciliés « Le village »



Jules Bruguier



Clément Channac



Théa Jouassin

○ DECES : transcription

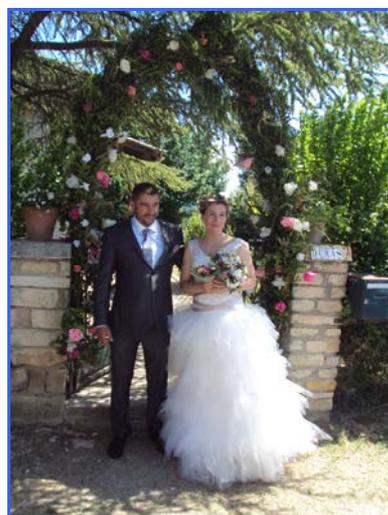
Robert ISEMBRANDT décédé le 15 mars 2014 à Bessas à l'âge de 82 ans
Georges THOULOZE décédé le 20 septembre 2014 à Barjac à l'âge de 59 ans
Angèle DI RUZZA épouse ROBERT décédée le 31 octobre à Givors (69)

○ MARIAGES

Sébastien DUMAS et Noémie GAIN mariés le 3 mai.
William BRUGUIER et Audrey Cheyrezy mariés le 23 août.



William Bruguier et Audrey Cheyrezy



Sébastien Dumas et Noémie Gain

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- * Muriel et Peter KOCK « Le Village »
- * Maxime GROULT « Le Peyroulas »
- * Bruno VALENTIN « Le Village »

Le Maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à toutes ces personnes qui ont choisi au cours de 2014 de s'installer sur notre commune.

☞ *Les nouveaux habitants de la commune doivent se présenter à la mairie pour effectuer diverses démarches, telle que l'inscription sur les listes électorales...*

De même, les habitants qui quittent la commune peuvent en aviser la mairie pour effectuer la mise à jour de la liste électorale ainsi que celle des enfants scolarisés.

BIENVENUE A MICHEL POLLET THIOLET

Michel originaire de Savoie s'est installé à Folcheran (commune de Gravières) avec sa famille.

Il est embauché sur notre commune depuis juillet 2014 en CDD avec un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE-CUI). Il effectue 24 heures par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Michel est responsable des services techniques en charge de l'entretien du village, des chemins communaux, et des bâtiments publics.

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA POPULATION DE NOTRE VILLAGE

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| ▫ 1826 : 414 habitants | ▫ 2011 : 204 habitants |
| ▫ 1855 : 600 habitants | ▫ 2013 : 209 habitants |
| ▫ Début XIX siècle : 414 habitants | ▫ 2014 : 199 habitants |
| ▫ 1999 : 199 habitants | |

TOURISME

L'Office de Tourisme des Gorges de l'Ardèche et de Vallon Pont d'Arc met à la disposition des visiteurs de notre région un magnifique guide touristique découverte.

Vous pouvez retirer à la mairie de Bessas, cette brochure touristique, gratuite.

Nous adhérons en tant que commune à cette association qu'est l'Office de Tourisme des Gorges de l'Ardèche de Vallon Pont d'Arc.

Notre participation financière s'élève pour 2014 à 1 000 €

- [Taxe de séjour](#)

En 2014, une recette de 2 120.72 € a été perçue. Cette somme n'est pas définitive car à ce jour toute la collecte n'a pas été encaissée.

A partir du 1^{er} janvier 2015, cette taxe sera collectée par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche qui a pris en charge la compétence tourisme.

INTERCOMMUNALITE

La commune de Bessas adhère à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche depuis sa création le 23 février 2005.

Informations administratives : Siège social : MAIRIE 07150 VALLON PONT D'ARC
Bureaux : Quartier Ratière 07150 VALLON PONT D'ARC
Adresse postale : BP 46 07150 VALLON PONT D'ARC
☎ 04.75.37.61.13 fax : 04.75.38.46.81

Les 19 communes membres : BALAZUC, BESSAS, CHAUZON, GROSPIERRES, LABASTIDE DE VIRAC, LABEAUME, LAGORCE, ORGNAC L'AVEN, PRADONS, ROCHECOLOMBE, RUOMS, ST ALBAN AURIOLLES, ST MAURICE D'ARDECHE, ST REMEZE, SALAVAS, SAMPZON, VAGNAS, VALLON PONT D'ARC, VOGÜE.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, notre communauté de commune s'est agrandie avec les communes de Labastide de Virac, Orgnac l'Aven, Saint Remèze et Vagnas.

Les délégués au conseil communautaire pour la commune sont :

| | |
|---------------|-----------------|
| Titulaire : | Suppléante : |
| CHAMBON Alain | CHEYREZY Sylvie |

Les réalisations en 2014 :

- Environnement : travail en cours pour intégrer en 2016-2017 la collecte à la pesée ou au poids et les modalités de mise en œuvre d'une tarification incitative.
- Enfance et Jeunesse : Extension de la capacité d'accueil de la crèche à VOGUE et mise en place progressive des couches et des repas et mise en place d'un service mutualisé pour les rythmes scolaires.

*Perspectives : **Travaux sur les bâtiments des crèches : Ruoms dès 2015***

- Culture Sports Loisirs : étude d'un projet culturel pour le territoire et poursuite de l'étude du cinéma.
- Habitat : étude préalable du PLH.

*Perspectives : **Finaliser le PLH.***

- Développement touristique :

Sites de baignade : ouverture d'un site supplémentaire celui du Pont d'Arc + 2 existants (Balazuc et Salavas).

Transfert compétence tourisme et mise en place de la taxe de séjour intercommunale en 2015.

Voie verte : 1^{ère} tranche réalisée (Ruoms Pradons).

Perspectives :

Voie verte : réalisation de tronçons : celui vers Grospierres + Vogüé Gare-village en accessibilité.

Mise en œuvre de la compétence Tourisme avec les Offices de Tourisme, et en lien avec le classement UNESCO, le grand projet Chauvet Pont d'Arc, l'espace de restitution.

- Economie : Poursuite des zones d'activités d'intérêt communautaire.

Perspectives : Etude de l'aménagement de la ZA de Pradons –Ruoms.

- Voirie :

Programmation des travaux de voirie avec les communes.

Passation d'un nouveau marché.

Intégration des voies de St Remèze, Orgnac, Labastide et Vagnas.

- Transports :

Navettes estivales vers le Pont d'Arc notamment.

Transport à la demande pour les personnes à l'année.

Perspectives : Le passage en Périmètre des Transports Urbains pour prendre la compétence transports complète.

- Transversalement :

Mise en œuvre d'un service mutualisé d'instruction du droit des sols (permis de construire et certificats d'urbanisme) pour les communes

Etude de stationnements et transports collectifs sur le périmètre de la future interco

Adhésion au SCOT

Perspectives :

Déploiement de la fibre optique (schéma FTTH).

Création du pôle d'échanges multimodal à Ratière.

Achat du bâtiment siège social de la Communauté de Communes (ancien couvent).



Les conseillers communautaires



Conseil communautaire du 10 juillet à Bessas

BREVES DU SICTOBA

○ EVOLUTION DE LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

Vos papiers s'il vous plaît !

Depuis maintenant 1 an, les papiers doivent être déposés dans les bacs jaunes. Désormais un seul conteneur pour les emballages ménagers et les papiers pour vous simplifier le tri.

Ensemble, faisons progresser le recyclage des papiers

Indispensable au quotidien, le papier est un support dont on peut difficilement se passer. Tous les papiers se trient et se recyclent au moins 5 fois en tant que papier, textile, carton, ouate d'isolation, ... Avec une consommation de 60 kg / an / habitant, les Français sont des utilisateurs raisonnables, comparés à leurs cousins européens (145kg pour les Belges et 101 kg pour les Allemands). Et pourtant, moins d'un papier sur deux est aujourd'hui recyclé en France.

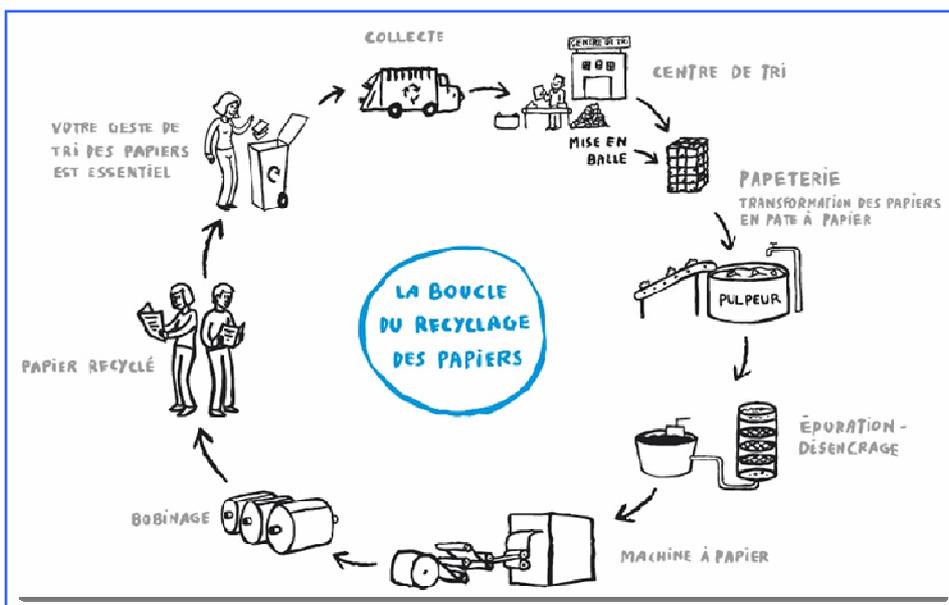
La consigne de tri est simple

Oui ! Tous les papiers se trient et se recyclent*. Tous les papiers doivent être déposés dans les bacs jaunes afin qu'ils soient recyclés. Inutile de les froisser ou de les déchirer, cela complique le transport et le tri. Il est également inutile de retirer les agrafes et les spirales, elles seront enlevées lors du recyclage.



Tous les papiers se recyclent à l'exception des papiers spéciaux (papiers carbone, sulfuré, papiers peints, photos et mouchoirs)

La boucle du recyclage des papiers



ALORS TRIONS LES TOUS !

Tout commence par votre geste de tri alors ensemble faisons en sorte d'accroître notre taux de recyclage, qui est aujourd'hui de 59%. Il reste tout de même près de 500 tonnes de papiers dans nos poubelles grises.

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

- [COLLECTE DES Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux \(DASRI\) : améliorons la vie des patients et la sécurité de tous](#)

1.4 Million c'est le nombre de patients en auto-traitement en France. L'éco-organisme DASTRI leur apporte une solution pour le tri et la collecte de leurs déchets de soins perforants.

Les patients en auto-traitement sont amenés à générer des déchets **piquants, coupants et tranchants** (appelés PCT), qui lorsqu'ils sont jetés aux ordures ménagères peuvent être dangereux. L'éco-organisme DASTRI, agréé depuis 2012, a été créé pour mettre en place la collecte et le traitement des déchets PCT.



Cet organisme a procédé à la distribution de boîtes à aiguilles dans toutes les pharmacies de notre territoire. Ainsi, ces boîtes à aiguilles sont remises gratuitement, par les pharmaciens, aux patients sur présentation de leur ordonnance. Lorsque la boîte est pleine, le patient la ramène dans une des pharmacies "point de collecte". DASTRI s'occupe alors de les récupérer afin de les détruire dans des conditions respectant la sécurité de tous.

7 pharmacies "points de collecte" sont présentes sur le territoire du SICTOBA :

- ☞ **Joyeuse** : Pharmacie de la Beaume
- ☞ **Les Vans** : Pharmacie Blanc et Pharmacie de la Clairette
- ☞ **Ruoms** : Pharmacie L'Herminier et Pharmacie Lagerge Teissier
- ☞ **Vallon Pont d'Arc** : Pharmacie du Pont d'Arc
- ☞ **Barjac** : Pharmacie Berigaud

Vous pouvez télécharger le guide des points de collecte sur www.sictoba.fr ou sur www.dastri.fr

- [COMMENT JOINDRE LE SICTOBA ?](#)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi).

☎ 04 75 39 06 99

Site internet : www.sictoba.fr

Courriel : contact@sictoba.fr



- [SERVICE DES ENCOMBRANTS](#)

Tout habitant intéressé par le ramassage, devra personnellement prendre contact avec le SICTOBA et ne déposer ses encombrants qu'après avoir eu confirmation du jour de passage précis.

La meilleure solution, si cela vous est possible, est de déposer vous-même vos encombrants à la déchetterie de Barjac ou de Beaulieu du lundi au samedi de 8h30 à 12h30.

INFORMATIONS DIVERSES

○ [HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE](#)

| | | | |
|------------|-------------------|--------|--|
| Lundi | de 13h30 à 17h30 | ☎ | 04.75.38.61.96 |
| Jeudi | de 8h00 à 12h00 | FAX | 04.75.38.66.82 |
| Secrétaire | Véronique PANSIER | Mail : | mairie.bessas@orange.fr |

○ [PERMANENCE DU MAIRE](#) Le lundi de 15h00 à 18h00 et sur rendez-vous
Alain CHAMBON ☎ 06.86.88.63.10

○ [PERMANENCE DES ADJOINTS](#) Le Lundi de 17 à 18 heures
Sylvie CHEYREZY ☎ 06.85.04.19.13
Anne-Marie PEZZANO ☎ 04.75.38.61.96

○ [LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE](#)

Tarif de la location : 92 € pour les habitants de Bessas
122 € personnes extérieures parrainées
+ 30 € lorsqu'il y a utilisation du chauffage

Il existe un règlement concernant l'utilisation de la salle communale et du préau avec un contrat de location pour tous les usagers.

Dépôt de caution : 230 €.

Gratuité de la location pour les associations communales.

○ [LOCATION MENSUELLE DES GITES COMMUNAUX](#)

- Logements communaux : 1^{er} étage : 308€
2^{ème} étage : 327.42€

○ [SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS](#)

En cas d'urgence faire :

☎ le **18** pour avoir le service départemental d'incendie et de secours de Privas qui transmettra directement aux pompiers de BARJAC. (N° direct de la caserne de Barjac ☎ 04.66.60.27.27).

☎ le **15** depuis un téléphone fixe ou le **112** (numéro d'appel unique sur le territoire européen) d'un téléphone portable, et vous serez directement mis en relation avec un médecin qui vous donnera les premières consignes à observer.

○ [EGLISE](#)

L'église est ouverte au public du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures 30. A voir retable du milieu du 17^{ème} siècle - Un livre d'or est à la disposition des visiteurs.

○ [CONCESSION AU CIMETIERE](#)

Le prix de la concession temporaire, pour 15 ans, a été fixé à 250€ (conseil municipal du 02 Mai 2011).

Un colombarium a été mis en place avec 6 cases pouvant contenir 2 urnes chacune. Le tarif d'une case est de 500€ pour 30 ans.

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

○ RECENSEMENT DES JEUNES CITOYENS

Le recensement pour devenir citoyen est indispensable. Chaque jeune, garçon ou fille, doit se présenter en mairie, dans le mois de ses 16 ans, afin d'être recensé et pouvoir ainsi participer à la Journée d'Appel Pour la Défense. Ce recensement est obligatoire et le récépissé est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires et pour passer le permis de conduire.

○ INSCRIPTION DES ELEVES EN CLASSES PRIMAIRES

Avant toute première inscription d'élèves en classes primaires, les parents doivent *IMPERATIVEMENT* retirer en mairie de BESSAS, une autorisation d'inscription signée du maire.

○ POUR RENOUVELLER VOS PAPIERS D'IDENTITE, LISTE DES PIECES A FOURNIR :

La validité de la carte d'identité est passée à 15 ans au 1^{er} janvier 2014.

Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

○ Carte nationale d'identité

- Un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger ou bien étrangers ayant acquis la nationalité française, la demande doit être faite auprès du Service Central de l'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES cedex ou par internet www.diplomatie.gouv.fr
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Deux photos d'identité
- L'ancienne carte d'identité ou la déclaration de perte ou de vol (un supplément de 25€ sera demandé si vous n'amenez pas votre ancienne carte)
- L'imprimé de demande, remis par la mairie, dûment rempli
- L'empreinte de l'index gauche qui sera faite en mairie

○ Passeport

- Un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger ou bien étrangers ayant acquis la nationalité française, la demande doit être faite auprès du Service Central de l'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES cedex ou par Internet www.diplomatie.gouv.fr
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Un document officiel avec photo (carte nationale d'identité)
- Deux photos d'identité au 3.5 X 4.5 cm
- Un timbre fiscal de 86€ pour les plus de 18ans, 42€ pour les 15 à 18ans et 17€ pour les moins de 15ans.
- L'imprimé de demande, remis par la mairie, dûment rempli
- Joindre l'ancien passeport

Veillez déposer votre demande (dossier complet) auprès des mairies suivantes : Aubenas, Largentière, Thueys, Vals les Bains.

Présence du titulaire obligatoire (même les mineurs)

○ Carte grise

- La demande d'immatriculation dûment remplie
- Certificat de vente
- L'ancienne carte grise (barrée, signée et datée par le vendeur)
- Un chèque dont le montant est variable selon le nombre de chevaux et l'âge du véhicule à l'ordre du régisseur des recettes.
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Une enveloppe timbrée au nom et adresse du nouveau propriétaire

○ Carte d'électeur

- Un imprimé de demande
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Une pièce d'identité

○ [METEO :](#)

Monsieur Jacques Charmasson assure toujours les relevés des précipitations sur notre commune. Le site gratuit Internet : www.meteocity.com peut, si vous y accédez, vous fournir quotidiennement la météo de notre commune.

Comparatif des précipitations sur 5 ans :

2006 : 1m ; 2007 : 0.64m ; 2008 :1.45m ; 2009 : 0.82m ; 2010 : 1.27m, 2011 : 0,86m, 2012 : 0,71m, 2013 : 1,029m ; 2014 : 1.34m

○ [SOCIAL](#)

Quelques numéros de téléphone :

■ Banque Alimentaire (CCAS Mairie de Vallon Pont d'Arc) tous les mardis de 14h à 16h
Tél. : Mairie de Vallon Pont d'Arc ☎ 04.75.88.02.06

Resto du Coeur (à Aubenas Place du Champs de Mars) - ☎ 04.75.93.41.80

■ ADMR : Siège à Salavas 07 150

☎ 04.75.88.15.94

Aide à Domicile en Milieu Rural.

Cette association propose une aide au ménage, à la préparation des repas ,accompagnement pour les courses.

Elle intervient également sur demande des caisses d'assurance maladie, du conseil général , pro famille (CAF).

Ces différents services peuvent amener à une réduction d'impôts .

Pose de téléalarme (FILIEN)

■ Centre hospitalier Sully Eldin de Vallon Pont d'Arc :

Pour tout renseignement ☎ 04.75.88.42.72

○ [COMMUNAUTE DE BRIGADES DE VALLON PONT D'ARC – RUOMS](#)

Brigade de Vallon : Lieutenant DELBARRE Nathalie, Adjudant chef MOLINER, Adjudant BOURBIER, Maréchal des logis chef NADEAU, Gendarmes COSTE, GELY, ROUET et les GAV COURIOL, BECKER et MYCKE. ☎ 04 75 88 02 10

Brigade de Ruoms : Adjudant Chef VUAILLAT, Adjudant ARPIN, Gendarmes MASCLAUX, COHEN, GHIRARDI, ARNAU et RAHMOUNI. ☎ 04.75.39.61.09

○ [POUBELLES : UN PEU DE CIVILITE !](#)

A la population bessassoise : merci de ne pas jeter les encombrants aux poubelles situées à l'entrée du village. Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Barjac.

ASSOCIATIONS

○ COMITE DES FETES

COMPOSITION DU BUREAU : Assemblée générale du 4 avril 2014

Président d'honneur : Paul Chambon
Président : Francis Pansier
Vice Président : Cédric Channac
Secrétaire : Martine Divol
Trésorier : Patrick Sarrazin
Trésorière adjointe : Céline Channac

MEMBRES ACTIFS : Thierry Gineste, Frédéric Pansier, Christelle Sarrazin, Magali Zorzan, Dominique Rivière.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2014 DE BESSAS

SAMEDI 7 JUIN: Fête de la bière. Un grand merci à nos amis Belges pour la décoration, l'organisation, leur implication à cet évènement

VENDREDI 20 JUIN : Feu de la St Jean en collaboration avec les autres associations de Bessas

SAMEDI 19 JUILLET : Repas villageois, Paëlla

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AOÛT : Fête votive

SAMEDI 18 OCTOBRE : Fête du vin primeur, Moules frites. Bernard ne perds pas la recette, nous t'attendons l'année prochaine !

Un Grand Merci aux villageois pour leur participation et leur accueil lors de la tournée des pognes du 8 Août 2014.

17 MAI 2014 : Sortie , superbe journée au Mastro

Avis aux amateurs de sortie, pour le 1,2 et 3 Mai, voyage via Espagne, renseignez –vous, auprès des responsables du comité.

Le Comité et ses dirigeants vous remercient de vos participations et nous comptons sur votre présence festive pour l'année 2015 ;

Pour que le comité soit dynamique, il faut la participation des jeunes .Un grand merci à ceux qui ont déjà aidé tout au long de l'année, et leurs actions sont vraiment indispensables pour le continuité du comité.



Assemblée générale du comité des fêtes



Le repas villageois

○ DE BOUCHE A OREILLES

Composition du bureau :

- Présidente : Dominique Guignard
- Secrétaire : Simone Mathis
- Trésorière : Françoise Monnier

L'association "de bouche à oreille" a pour activité principale la propagation culturelle à Bessas grâce à ses antennes : la bibliothèque, la salle d'exposition, la chorale et les stages d'aquarelles.

Cette année nous avons eu la chance et l'honneur de pouvoir organiser 5 expositions.

Les vernissages ont eu un public nombreux et beaucoup de succès:

- ☞ 1^{er} février Annie Thoulouze : Peinture à l'huile, paysages
- ☞ 22 mars Roger Boyer : Aquarelles
- ☞ 7 juin Isabelle Frings : Peintures et dessins animaliers
- ☞ 5 juillet Peter Pick : Installation, travaux sur papier
- ☞ 16 août Nicole Finiels : Aquarelles

Vendredi 2 mai a eu lieu un formidable concert " le duo des folies" avec à la viole de gambe Nathalie Le Gaouyat et à la guitare flamenco Gwen Tual.

Les deux musiciens ont interprété des œuvres baroques et leurs propres compositions.

La chorale "Chante Bessas" a donné 4 concerts :

- ☞ 6 avril à Vallon Pt d'Arc organisé par l'association "Ardèche Dianwali Mali"
- ☞ 25 avril dans le cadre des rencontres musicales organisé par l'école de St Victor de Malcap.
- ☞ 14 juillet à Bessas.
- ☞ 20 décembre en l'église de Bessas.

Depuis septembre, Nicole Finiels organise tous les jeudis des stages d'aquarelle dans la salle des fêtes.

Cathy Deleuze, aidée de Roger Boyer, propose une aide à l'informatique dans la bibliothèque tous les samedis matin.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 11h à 12h et a étoffé ses étagères d'une offre de DVD.

Nous remercions tous les bénévoles, la chorale et son soutien pour les buffets et la mairie de Bessas qui nous a proposé la nouvelle salle pour les expositions.



Vernissage de l'exposition d'Isabelle Frings



Vernissage de l'exposition d'Annie Thoulouze

○ LOISIRS ET DETENTE

Composition du bureau :

- Présidente : Magali Zorzan
- Vice Présidente : Sandrine Lesage
- Secrétaire : Nathalie Gagne
- Secrétaire adjointe : Véronique Pansier
- Trésorière : Christelle Sarrazin



L'association LOISIRS ET DETENTE est toujours présente !

Pour l'année 2014 les manifestations retenues ont été variées pour petits et grands.

Au mois de février, la fameuse partie de coinche a révélé de nouveaux talents. Cinq équipes ont été primées avec les lots très alléchants : un lot gourmet, un lot apéritif, des bons d'achat et pour le perdant un lot de bouteilles de vin.

Le jeudi 12 mai pour sa 2^{ème} édition à BESSAS le vide grenier a connu un vif succès. Place de la mairie sous un soleil d'été, nous avons proposé des animations gratuites pour les enfants tel qu'un château gonflable, une pêche aux canards et des barbes à papa, sans oublier les confiseries hummmm de vrais délices !!!

Les exposants étaient venus nombreux ainsi que les acheteurs.

A midi, l'apéro, les grillades et les frites ont régalé tout le monde. Une très belle journée !

Suite à cela, le temps des remerciements était de fait : toutes les personnes qui ont prêté mains fortes à nos activités ont été conviées à un buffet dans la cour de la mairie.

Dés la rentrée de septembre, les cours de gym fitness (le mercredi de 18h00 à 19h00), et la gym douce (le vendredi après midi de 15h00 à 16h00) ont repris avec plus de 40 membres. Un franc succès !

Le 17 octobre l'assemblée générale a eu lieu à la salle communale autour d'un buffet froid. A l'issue de la réunion les membres du bureau ont été réélus pour un mandat de 2 années.

Le 31 octobre en début d'après midi les enfants se sont retrouvés sur la place de la mairie afin d'aller à la fameuse récolte des bonbons pour la fête d'halloween.

La générosité des villageois a gracieusement récompensé nos enfants.

Enfin, à l'occasion des fêtes de fin d'année un spectacle suivi d'un goûter a été offert aux enfants de Bessas avec la co-participation du comité des fêtes et de la mairie. Le Père Noël de LOISIRS et DETENTE n'a pas oublié les petits souliers des enfants du village. Chacun d'entre eux a reçu un beau cadeau qui les a comblé de joie ! Un bel événement.

N'oubliez pas de noter sur votre agenda les manifestations de 2015 avec : le loto du 7 mars, le vide grenier du 8 mai et le karaoké du 3 juillet.

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de votre participation.

En cette nouvelle année 2015 les membres du bureau vous souhaitent une belle et heureuse année.

○ [A.C.C.A](#)

Composition du bureau :

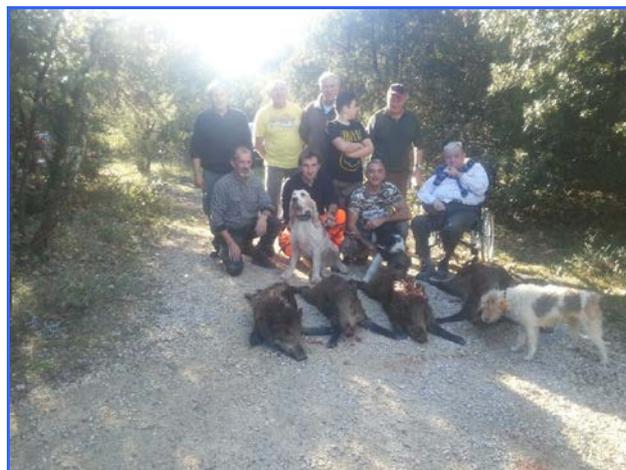
Président : Alain CHAMBON
Vice Président : Georges THOULOUBE
Secrétaire : Alexis PANSIER
Trésorier : Bernard DUFFES
Membres : Maurice MICHEL, Flavien THOULOUBE, Jean Pierre GINESTE,
André MALLET, Jean-Marc DAVID, Jérôme GAUTHIER.

Garde particulier : Roland SOULIER

Nombre de cartes délivrées aux ayants droits : 46 dont 6 gratuites
Nombre de cartes « étrangers » (uniquement battues gros gibier) : 20

Les jours de battues sont le mercredi et le samedi.

Sangliers abattus jusqu'au 31 décembre 2014 : 40 pour 41 battues
Saison 2013/2014 : 42 sangliers tués
Le plan de chasse concernant le chevreuil a attribué 7 bracelets
Bilan : 3 chevreuils abattus au 31 décembre 2014.



Samedi 14 juin 2014 la journée de l'ACCA a connu un vif succès. Au programme : le matin, balade sur les traces des chasseurs, à midi, repas avec au menu moules « à la Bernard » et civet de chevreuil. Dans l'après-midi concours amical de boules et démonstration de tir à l'arc.
Samedi 29 novembre 2014, les membres de l'équipe « gros gibier » étaient invités par l'ACCA de Saint Pierre le Déchausselat, avec nous sommes jumelés, 16 personnes avaient fait le déplacement. Le samedi 17 janvier 2015, les chasseurs de Saint Pierre sont attendus à Bessas.
L'ACCA est endeuillée par le décès de son vice-président et ami, Georges THOULOUBE.

○ [A.P.V.M. : Aide pour une vie meilleure](#)

L'APVM est un regroupement de personnes, travailleurs indépendants, embauchés en chèque emploi service qui interviennent dans pratiquement tous les domaines au domicile des demandeurs. Elle a pour but, en ces temps difficiles, de donner du travail et de contribuer au développement social et également au maintien à domicile des personnes âgées. Elle offre un personnel de qualité compétent. L'association a également un rôle éducatif car elle reçoit des stagiaires venus de divers établissements environnants. ☎ 06.26.23.48.20

○ [AS BESSAS PETANQUE ET JEU PROVENCAL](#)

Composition du bureau :

Président : Didier RIVIERE
Secrétaire : Thomas CHEYREZY
Trésorier : Cyril CHEYREZY

Tous les amateurs de Pétanque sont les bienvenus et peuvent prendre leur licence en présentant une pièce d'identité et un certificat médical. Le club compte 30 licenciés.
Cette année, en catégorie jeune benjamin : 2 champions d'ardèche Enzo Farret et Loris Alméras.

L'ARDECHOISE

Pour cette année 2014, les cyclistes ont emprunté les routes de notre commune les jeudi 19 et vendredi 20 juin.

Comme cela est devenu une habitude, les cyclistes ont profité du ravitaillement offert par la municipalité sur la place du village pour reprendre des forces avant le col de la Serre et la descente vers Beaulieu.

Les bénévoles avec leur bonne humeur habituelle ont accueilli les coureurs.



Un grand merci à tous les organisateurs qui donnent de leur temps pour faire de ces deux jours une jolie fête du vélo.



Les cyclistes au ravitaillement



Les couleurs de l'Ardéchoise

Cette année, nous avons été primés dans la catégorie « La méridionale » où nous avons reçu le 4^{ème} prix pour l'animation avec à la clef un chèque de 150 €.

STAGE DEFIBRILLATEUR

Dans le cadre de la campagne de santé publique : Arrêt cardiaque 1 vie 3 gestes recommandée par la Fédération Française de Cardiologie, la commune de Bessas s'est dotée d'un défibrillateur semi automatique disponible dans la cour de la mairie.

Cet appareil permet de délivrer des chocs électriques externes, seule thérapeutique permettant de survivre aux accidents cardiaques comme les infarctus compliqués d'un emballement excessif du cœur, responsable d'une inefficacité de la pompe cardiaque.

Cet appareil est d'un maniement simple.

Début novembre 2014 a eu lieu à la mairie une démonstration des gestes qui sauvent (massage cardiaque), de la conduite à tenir en cas d'arrêt cardiaque : appeler, masser le cœur, défibriller, et de la manipulation du défibrillateur.

Etaient présents : Mme Hillaire Cadre supérieure de santé au pôle aigu du Centre Hospitalier d'Alès, Mme Wisniewski, Infirmière formatrice aux Urgences de l'Hôpital, et le Dr Pezzano.

Les participants, le Maire et le Conseil Municipal , les représentants des associations, et certains propriétaires de gites ont pu s'exercer à ces gestes et comprendre le maniement du défibrillateur.

Il est prévu de faire un clip vidéo de démonstration grandeur nature qui sera présenté aux bessassois dans le courant de l'année en séance publique.



Le défibrillateur installé à côté de la mairie



Les participants au stage

CAVE VITICOLE

La cave des vignerons de BRUJAS – BESSAS a en 2014 reçu et vinifié 10.673 hls apportés par ses vignerons adhérents ainsi que 391 hls de VIOGNIER qui ont été traités sur d'autres chais (La cave de MONTFLEURY élève l'ensemble des VIOGNIERS du groupement UVICA).

La cave vinifie les trois familles de vins connues : Rouge, Blanc et Rosé.

Chaque année le volume de rosés augmente, puisque la production suit les lois du marché...

La cave présente à la labellisation des vins en « Portes de Méditerranée » et « Vin de Pays des Coteaux de l'Ardèche ». A ce jour la moitié du volume de la cave est labellisé.

Depuis Avril 2014, notre secrétaire-comptable a repris ses fonctions après l'arrêt dû à son accident d'avril 2013. Dans un premier temps, la reprise s'est faite en douceur. A ce jour tout est rentré dans l'ordre.

La cave prévoit toujours des améliorations...vraisemblablement pour les 6 premiers mois de 2015.

Nous rappelons que le caveau est ouvert les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h.

En juillet et Août le vendredi de 14h à 19h....sachant que de 17h à 19h un viticulteur est présent.

Au nom des coopérateurs, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la vie des Viticulteurs et vous souhaite une bonne année 2015;

Le Président, Claude ROUX

Son Conseil d'Administration et ses adhérents.



Assemblée générale de la cave

UN PEU D'HISTOIRE...

En ce temps-là, c'était en 1875, le docteur Francus (Albin Mazon) né en Ardèche a parcouru notre département et est passé par notre commune, voici ce qu'il disait :

« Nous quittâmes un instant notre voiture pour grimper à Bessas, le seul grand village qui se trouvât sur notre route. C'est un bourg assez ancien. Son église date du XII^e siècle, mais elle a été agrandie sur les côtés. Il y a derrière le maître-autel une peinture assez grossière, mais fort expressive, du Père Céleste, dont les gros doigts semblent indiquer qu'il est besoin de fortes verges pour corriger les humains. Cette église, dédiée aujourd'hui à St-Etienne, avait autrefois pour patron St-Martin. Ne serait-ce pas celle dont parle le *Charta Vetus*...

... Bessas avait un château qui fut bâti par un chef protestant nommé Laurent Cheyresi. Ce personnage, venu sans doute du Gévaudan avec Mathieu Merle, aurait employé à cette construction la part du butin qui lui revenait du pillage de Mende. Il avait préalablement détruit l'église et la maison claustrale de Bessas et s'était emparé des biens de l'église.

Le château en question existe encore. Il a appartenu à la famille du Roure. Aujourd'hui il est passé à l'état de ferme. Il a été divisé en plusieurs ménages et l'on a bâti dans la cour. Les quatre tours, fort bien conservées dans leur partie inférieure, ont été écimées et privées de leurs créneaux.

Bien que le village soit bâti sur un mamelon, on y trouve des sources à un mètre de profondeur, ce qui ne peut s'expliquer que par le mécanisme du siphon. La principale fontaine du pays est sur une petite place où nous remarquâmes à tous les coins des étables ou des tas de fumier...

... Une odeur assez désagréable nous frappa en parcourant Bessas. Ce n'est rien, nous dit-on, c'est le fabricant *d'huile de cade*. O le brave homme ! seulement les voisins aimeraient mieux qu'il fût allé s'établir plus loin...

...L'huile de cade sert à guérir les bestiaux, surtout la clavelée des moutons ; les vétérinaires s'en servent comme vermifuge pour les chevaux ; les médecins en usent aussi, mais rarement, pour certaines affections de la peau. Pour faire cette huile, on met les branches de genévrier dans un four qu'on ferme hermétiquement. La vapeur s'en va par un tuyau supérieur dans une cornue où l'huile est recueillie. C'est un alambic dont le four est la chambre. L'huile est le suc du genièvre volatilisé. »

ENCORE UN PEU D'HISTOIRE...



SOLDATS DE BESSAS MORTS POUR LA FRANCE LORS DE LA GRANDE GUERRE 1914 /1918

ANNEE 1914 :

28 JUIN 1914 : ASSASSINAT DE L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND, HÉRITIER DU TRÔNE D'AUTRICHE-HONGRIE. EN REPRÉSAILLES À CE MEURTRE, VIENNE ADRESSE UN ULTIMATUM À LA SERBIE LE 23 JUILLET, ET LUI DÉCLARE LA GUERRE LE 28 JUILLET.

L'ORDRE DE MOBILISATION EST AFFICHÉ DANS TOUTES LES MAIRIES DU PAYS LE DIMANCHE 2 AOÛT 1914.

LE 3 AOÛT L'ALLEMAGNE DÉCLARE LA GUERRE À LA FRANCE.

SUR LE FRONT OUEST, LES ARMÉES FRANÇAISES, BELGES, BRITANNIQUES RECULENT TOUT L'ÉTÉ FACE À L'OFFENSIVE ALLEMANDE. SUR LE FRONT EST, LES TROUPES RUSSES SONT DÉFAITES PAR HINDENBURG, MAIS CONTIENNENT LES AUSTRO-HONGROIS EN GALACIE.

ENTRE LE 2 ET LE 4 AOÛT 1914 LA MAJORITÉ DES MOBILISÉS DE BESSAS REJOIGNENT LEUR AFFECTATION.

FIRMIN MARCELLIN LAUZEN EST LE PREMIER ENFANT DU PAYS À DISPARAÎTRE EN ALSACE À L'ÂGE DE 22 ANS. JEUNE CULTIVATEUR, INCORPORÉ LE 09/10/1913 AU 23ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE AU GRADE DE SOLDAT, « DISPARU AU COMBAT » LE 10 AOÛT 1914 À SCHWEIGHAUSEN (ALSACE).

AUGUSTE CHARLES FRANÇOIS DUFFES, BOULANGER, MOBILISÉ LE 04/08/1914 AU 55ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, MORT POUR LA FRANCE LE 20 AOÛT 1914 À L'ÂGE DE 24 ANS À LA BATAILLE DE LORRAINE. INHUMÉ À LA NÉCROPOLE NATIONALE DE VERGAVILLE.

HENRI AUGUSTE THOULOZE, CULTIVATEUR, MOBILISÉ AU 40ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE ; MORT POUR LA FRANCE LE 20 AOÛT 1914 À L'ÂGE DE 23 ANS À DIEUZE (MEUSE) À LA BATAILLE DE MORHANGE (FRÈRE DE EUGÈNE MICHEL (MORT POUR LA FRANCE LE 10 SEPTEMBRE 1914).

AUGUSTE LOUIS PERRE, CULTIVATEUR, MOBILISÉ AU 40ÈME RÉGIMENT DE CUIRASSIERS. MORT POUR LA FRANCE AU COMBAT DE MAGNIÈRES LE 24 AOÛT 1914 À L'ÂGE DE 21 ANS. INHUMÉ À LA NÉCROPOLE NATIONALE DE ROZELIEURES.

EDOUARD LOUIS RAOUX, CULTIVATEUR, MOBILISÉ AU 55ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE. MORT POUR LA FRANCE À LA BATAILLE DE MORHANGE LE 28 AOÛT 1914 À L'ÂGE DE 24 ANS.

EUGÈNE MICHEL THOULOZE, CULTIVATEUR, MOBILISÉ AU 55ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE. MORT POUR LA FRANCE À HIEPPES (MEUSE) LE 10 SEPTEMBRE 1914 À L'ÂGE DE 27 ANS .

CAMILLE ROUX, CULTIVATEUR, MOBILISÉ AU 55ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE. MORT POUR LA FRANCE À L'HÔPITAL TEMPORAIRE N°L DE VERDUN LE 14 OCTOBRE 1914 À L'ÂGE DE 30 ANS.

ERNEST LOUIS EUGÈNE THOULOZE (FRÈRE DE AUGUSTE ALPHONSE MORT POUR LA FRANCE EN 1917) CULTIVATEUR. MOBILISÉ AU 75ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE. MORT POUR LA FRANCE À LIHON (FERME LIHU) DANS LA SOMME LE 11 DÉCEMBRE 1914 À L'ÂGE DE 20 ANS. INHUMÉ À LA NÉCROPOLE NATIONALE DE LIHON.

CLÉMENT FRANÇOIS GUIGON, OUVRIER MINEUR, MOBILISÉ AU 23ÈME BATAILLON DE CHASSEURS À PIEDS . MORT POUR LA FRANCE EN CAPTIVITÉ À L'ÂGE DE 21 ANS. INHUMÉ À DIEUZE OU AUX ENVIRONS.

MARIUS ANTONIN CHAMPETIER, BOULANGER, MOBILISÉ AU 61 ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE. MORT POUR LA FRANCE À BÉTHINCOURT (MEUSE) LE 20 DÉCEMBRE 1914 À L'ÂGE DE 29 ANS.

BESSAS 2015

Hêtres et chênes verts,
Lui servent de lisière,
Et tout son univers
Se limite aux Cruzières.
Pourtant s'il est étroit
En la France profonde,
Chaque regard le voit
À des lieues à la ronde !

C'est bien loin du vacarme
Des villes bétonnées
Qu'il distille son charme
À nos yeux étonnés,
Ce n'est qu'un patelin
Tout au pied des rochers,
Château sans châtelain
Sous l'aile d'un clocher.

Un " trou ", une bourgade,
Aux allures de hameau,
Des pavés, des arcades,
À l'ombre des ormeaux,
Un lieu-dit du terroir
Aux confins de l'Ardèche,
Dont j'ouvre les tiroirs
Aux âmes trop revêches !

Ce n'est qu'un coin perdu
Entre vignes et champs,
Un havre inattendu
Aux attraits attachants,
Un village oublié
Étiré sur sa crête,
Le bonheur familial
Que son calme secrète...

C'est sans périphérique,
Sans rond-point, sans banlieue,
Qu'il se rend féérique
À l'éclat de nos yeux.
Sans poste, sans bistrot,
Et sans épicerie,
Faut pas demander trop
Au cœur de nos prairies !

Le " trou du cul du monde " [”]
Diraient les citadins
En ces propos immondes
Qu'ils voudraient anodins ?
Un propos bien torché
Sans l'odeur de dioxines
Qu'a l'argent empoché
D'industries assassines !

Quant à moi je m'enivre
De thym, de romarin,
De ces parfums à vivre
Que je sais souverains :
Les herbes de Provence
Soignent le corps et l'âme.
En cure de jouvence
De quelques milligrammes !

Mais je dois reconnaître
En piètre rimailleur
Que je voudrais voir naître
Des syllabes d'ailleurs :
Chaque année je m'escrime
Entre Alsace et Kansas
À trouver d'autres rimes
Au doux nom de Bessas...

Et s'il n'y en a plus,
Tant pis pour les redites :
Son cadre nous à plu,
C'est pourquoi on l'habite !

AU FIL DE L'AN...



Cérémonie des vœux 2014



Assemblée générale de l'ACCA du 23 mai



**Notre doyenne lors du vote
pour les élections municipales**



La chorale le 14 juillet



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre

PHOTOS PAR CI, PHOTOS PAR LA



Le jury du village fleuri



Halloween édition 2014



Chorale de Noël



**Vernissage
exposition
Nicole Finiels**



Concert Duo des folies le 2 mai à l'église



Mai des nouveaux élus



**Vernissage
exposition
Roger Boyer**



Stage défibrillateur le 5 novembre

La municipalité de BESSAS remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.

